Me Hélène Sicard L. LL

Avocate

Barrister and Solicitor

5175 de la Concorde Vaudreuil-Dorion Qc, J7V 0G1 Tél: 450-458-4924 Fax: 450-458-5270

helenesicard@videotron.ca

Vaudreuil-Dorion, le 17 septembre 2021

Régie de l'Énergie 800 Place Victoria 2º étage, bureau 255 Montréal (Québec) H4Z 1A2

À l'attention de Me Véronique Dubois

Objet : Dossier R-4008-2017, Étape C, Demande de Société en commandite Gaz Métro concernant la mise en place de mesures relatives à l'achat et à la vente de gaz naturel renouvelable

Commentaires de l'ACEFQ sur la demande pour la fixation provisoire d'un tarif GNR (pièce B-0613)

Chère consoeur,

La présente fait suite à la correspondance de la Régie en date du 13 septembre 2021 (A-0290), dans laquelle elle demande aux intervenants de soumettre leurs commentaires, le cas échéant, au plus tard le 17 septembre 2021 à 12h, sur la demande soumise par Énergir, le 10 septembre 2021 (B-0613)

L'ACEFQ a pris connaissance de la demande d'Énergir dont les conclusions sont:

- **11**. D'ici à ce qu'une décision soit rendue au mérite sur l'étape C et qu'un tarif GNR définitif soit fixé pour l'année tarifaire 2021-2022, Énergir <u>propose de reconduire provisoirement</u>, à compter du 1er octobre 2021, le tarif GNR de 51,941 ¢/m3 approuvé par la Régie dans la décision D-2020-165.
- **12**. Énergir demande également à la Régie de <u>reconduire l'autorisation à comptabiliser</u>, à compter du 1er octobre 2021, tout écart entre le coût d'achat réel de GNR et son prix de vente facturé à la clientèle par le tarif GNR dans le CFR créé à cet effet dans la décision D-2019-107.
- 13. Énergir soumet que <u>l'intérêt public milite en faveur de l'adoption d'une telle mesure réglementaire provisoire,</u> notamment afin de permettre à Énergir de poursuivre la vente de GNR à sa clientèle volontaire. (nos soulignés)

L'ACEFQ soumet respectueusement qu'elle est d'avis que ces conclusions demandées par Énergir sont bien fondées et leur adoption est nécessaire dans les circonstances du présent dossier.

L'ACEFQ demande donc à la Régie d'accueillir favorablement la demande d'Énergir.

Veuillez agréer, chère consœur, mes salutations distinguées.

(s) Me Hélène Sicard

c.c. Marc Cloutier Jean-François Blain Me Hugo-Sigouin Plasse